DELIBERATION du CONSEIL MUNICIPAL de la Commune de VAUX en BEAUJOLAIS (Rhône)

N° 34/2023

Le Conseil Municipal de la Commune de VAUX en BEAUJOLAIS, s'est réuni en séance ordinaire le sept novembre deux mil vingt-trois, à vingt heures, à la mairie, sous la Présidence de son Maire, Monsieur Jean-Charles PERRIN.

<u>Présents</u>: Laurence Renoux, Jean-Claude Desbat, Jean-Paul De Vermont, Geneviève Foley, Marie-Claire Berrerd, Myriam Perrin, Sandrine Bessenay, Damien Lamboley, Ludovic Batteur, Adrien Carret, Mirabelle Rousset-Charensol, Alain Arnaud, Maryline Trichard, Xavier Collonge

Jean-Claude Desbat a été élu secrétaire de séance.

Nombre de conseillers en exercice : 15 Nombre de conseillers présents : 15 Nombre de suffrages exprimés : 15

Date de convocation de la réunion du Conseil Municipal : 2 novembre 2023

Objet : Révision des tarifs de location de la salle des fêtes Saint-Martin et de la salle du stade

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de revoir les tarifs de location des salles communales applicables au 1^{er} janvier 2024 au vu de l'augmentation du coût de l'énergie ainsi que des investissements effectués (climatisation).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'adopter les tarifs suivants au 1^{er} janvier 2024 :

Salle SAINT-MARTIN

Habitants du village : 300 €

Associations: 150 €

Habitants extérieurs : 800 € Salle du foyer (1er étage) : 50 €

Salle du Stade

Habitants du village : 180 € Associations : gratuite

> Fait et délibéré à Vaux-en-Beaujolais, Le 7 novembre 2023

PERRIN Jean-Charles,

Maire

DESBAT Jean-Claude, Secrétaire de séance

Date de télétransmission en préfecture : 09/11/2023 Date de publication sur le site Internet : 09/11/2023